



BNP PARIBAS

Composition du bureau de l'Assemblée Générale du 19 mai 2020

Conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et au décret n°2020-418 du 10 avril 2020, l'Assemblée Générale de BNP Paribas se tenant à huis clos, le Conseil d'administration a statué lors de sa séance du 4 mai 2020 sur la composition du bureau de l'Assemblée Générale le 19 mai 2020.

Le Conseil d'administration a décidé que l'Assemblée générale, présidée par M. Jean Lemierre en qualité de Président du Conseil d'administration, serait, en cas d'absence de ce dernier, présidée par Mme Monique Cohen, administratrice de BNP Paribas et Présidente du Comité de Gouvernance, d'Éthique, des Nominations et de la RSE.

Le Conseil d'administration a nommé en qualité de scrutateurs :

- M. Pascal Lizin, Président de la Société fédérale de participations et d'investissement et M. Stéphane Taillepiéd, responsable de la gouvernance d'Amundi en cas d'indisponibilité de ce dernier ;
- La Présidente du Conseil de surveillance du Fond Commun de Placement d'Entreprise « BNP Paribas Actionnariat Monde », Mme Juliette Brisac, et M. Axel Joly, membre du Conseil de surveillance dudit Fonds, en cas d'indisponibilité de cette dernière.